

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 27 (1955)

Heft: 8

Artikel: Le besoin de sérénité dans l'habitat

Autor: Olivet, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124422>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BESOIN DE SÉRÉNITÉ DANS L'HABITAT

par Jacques Olivet

L'habitation, lieu du repos de l'homme

Le rythme trépidant de la ville moderne, l'efficiences d'un labeur écourté dans le temps, réclament de l'homme une résistance sans défaillance. Aussi, après la tension d'une journée de travail, lui faut-il se régénérer et, pour cela, trouver dans son logis, au sein de son foyer, la sécurité, la détente nécessaire.

Pour quelle part l'architecture contribue-t-elle à cette détente, et comment? Afin de bien le saisir, il nous faut d'abord connaître les conditions qui président au repos de l'homme.

Conditions de repos

a) La première, qui fait appel à ses plus profonds instincts, nous paraît être la sécurité. Protection contre les rigueurs du climat et respect de la propriété dans sa forme primitive : la défense. Cette sécurité au double aspect a motivé la naissance de la maison.

b) Une autre condition découle, par contre-pied, de la sécurité assurée au sein de notre société organisée, c'est la liberté qui se traduit par une recherche de la solitude (être chez soi), par un rejet des contraintes qu'impose la défense. L'homme cherche aussi à se libérer des contingences climatiques imprimées dans l'habitat traditionnel.

c) La tranquillité, le calme, font le pendant nécessaire à l'agitation bruyante de la cité.

d) Une quatrième condition, le loisir, vient compléter les trois premières qui sont : la sécurité, la liberté et la tranquillité. Elle en est tributaire et en même temps leur apporte le prolongement du rêve par lequel l'humain s'évade de la réalité de tous les jours, de l'ennui qui guette chacun de nous après l'arrêt du travail.

e) Il est encore une cinquième condition à la détente, plus difficile à définir sous ses aspects variés : désir de dominer, de posséder, d'être original, de suivre la mode, etc., en somme la recherche d'une condition supérieure, le besoin de richesse. Ses effets sur le repos humain sont subtils, on ne les saisit pas très clairement, mais elle a néanmoins une influence certaine que l'on discerne bien à certaines particularités de l'habitat.

Les goûts et les désirs de l'homme sont très variés, aussi existe-t-il probablement d'autres conditions. Mais celles que nous venons d'énoncer nous semblent les principales, susceptibles pourtant d'aspects fort divers.

*

Mise en œuvre des conditions de repos

Ces conditions de repos trouvent leur expression dans le domaine de l'architecture. Afin d'en dégager les divers éléments, examinons dans l'ordre : *l'implantation, les fonctions, la plastique* ; cela dans l'habitat historique et dans l'habitat moderne.

A) *L'habitat historique*

L'habitation primitive montre clairement le besoin de sécurité qui est sa justification. Des matériaux et une technique rudimentaire font que l'expression en est franche. Ces maisons se groupent, se perchent sur les hauteurs (villages kabyles en Algérie). En terrain plat, elles se placent dans les endroits dégagés ou même s'encastrent dans le sol pour mieux se protéger.

Les sociétés s'organisant et se civilisant, le besoin de se défendre contre les agressions se modifie peu à peu

en respect de la propriété. Ainsi, l'implantation de la maison devient plus libre et d'autres conditions de repos se précisent : besoin de loisir et besoin de tranquillité. Alors le plan se différencie en espaces distincts : manger et causer, dormir.

Cependant, le lent progrès des techniques et les possibilités réduites des matériaux de construction limitent l'aspect architectural de l'habitation à l'expression sincère de la sécurité.

Pour voir se développer l'art constructif dans le logis, il faut la prospérité avec les nouveaux besoins qu'elle provoque : besoin de liberté individuelle et besoin de paraître (avoir pignon sur rue). On voit la maison s'ouvrir sur l'extérieur, ses volumes intérieurs s'aérer. Sa situation et sa décoration la mettent en évidence et son organisation interne se précise plus nettement encore. Les conditions de repos étant trouvées, l'homme se soucie alors de l'expression de son logis. L'architecture perd la brutale franchise de l'habitat primitif pour gagner en nuances et en raffinements. Il s'établit des canons de beauté.

Pourtant, dans l'habitat courant, la protection contre les rigueurs du climat reste le facteur le plus déterminant, au détriment de certaines conditions de repos (loisir et liberté).

Pour que l'expression de détente domine l'architecture du logis, il lui faut se dégager des contraintes de la sécurité, tant matérielles que spirituelles, et cela grâce à une double révolution : l'avènement de l'industrie et la réconciliation avec la nature.

B) *L'habitat moderne*

L'industrialisation a permis une mise en œuvre très souple d'une grande variété de matériaux. L'accent est alors mis autant sur la légèreté et la transparence que sur la sécurité. Les volumes de l'habitat s'ouvrent délibérément sur une nature disciplinée et aérée qui n'est plus considérée comme une source de danger, mais devient un facteur important pour le repos de l'habitant. Le paysage entre dans le cadre du logis et y apporte le loisir. La maison laisse pénétrer la lumière savamment dosée, et ouvre ses portes toutes grandes sur l'espace ambiant qui en devient comme le prolongement. L'homme s'y sent libre et en sécurité. « La maison dans le désert », de Neutra, illustre bien cette révolution de l'habitat.

Pourtant, si l'abondance des moyens techniques de construction et la conception plus libre de l'habitat permettent une mise en valeur égale des diverses conditions de repos, l'expression architecturale devient plus complexe et ses composantes plus difficiles à bien disposer.

Nous allons donc rechercher par quels éléments architecturaux se traduisent les conditions de repos et comment ces éléments peuvent être ordonnés.

1. *Implantation*

La condition de sécurité, si elle n'est plus le problème N° 1 de l'architecte, garde dans l'implantation une valeur affective : besoin de s'élever au-dessus du sol, de s'éloigner de la voie ou se fermer sur la rue, de clôturer le terrain, de se grouper.

L'illusion ainsi créée suffit à donner une impression de détente.

Ces mêmes éléments de sécurité peuvent servir à exprimer la liberté par le fait qu'ils isolent l'habitation de l'extérieur, supprimant le vis-à-vis (être chez soi). Mais la recherche de liberté se traduit surtout par le besoin d'espace, d'une vue dégagée, sorte de tremplin à l'évasion. L'intégration à la nature agit par la suppression des contraintes que crée un espace entièrement construit, comme on le trouve dans la cité. C'est une réelle libération que de trouver, au seuil de sa porte, la végétation, le paysage libre de toute construction.

La recherche de l'isolement exprime aussi le calme et la tranquillité. On retrouve les mêmes moyens : séparation entre le logis et l'extérieur public, éloignement de tout autre habitat, implantation dans la nature.

Le besoin de loisir s'exprime de différentes manières. En ville, le spectacle de la rue prime souvent, au détriment de la tranquillité et de la liberté individuelle (vivre sur la rue). Hors de la cité, la vue commande presque toujours l'implantation.

À Genève, le coteau de Cologny, côté lac, nous fournit de nombreux exemples. La pente du terrain favorise grandement cette recherche de la vue. Mais celle-ci ne doit pas être monotone pour ne pas procurer l'ennui, ennemi du repos. Le découpage du panorama au moyen de masses de verdure, de murs, la judicieuse succession des plans, impriment au paysage un rythme, lui donnent une échelle favorable à la détente, suscitant un intérêt chaque fois renouvelé par le jeu des parties cachées, le voyage imaginaire au plus loin que porte le regard.

Le besoin de paraître, de montrer sa richesse, peut conduire à des erreurs : hors d'échelle du volume construit par rapport au terrain, mise en évidence par rapport à la voie, nuisant à la tranquillité et à l'intimité du logis, mauvaise utilisation de la parcelle. Mais il est aussi des réussites.

D'anciennes maisons nous donnent d'excellents exemples de la mise en valeur de l'architecture par un heureux parti d'implantation dans le terrain. Citons la Maison Lullin, à Genève, datant du XVIII^e siècle, et qui nous accueille du haut de son perron.

2. Les fonctions

Les fonctions écrites dans le plan et la coupe, témoignent aussi de la mise en œuvre plus ou moins heureuse des conditions de repos à l'intérieur du logis. Renouvons l'examen dans le même ordre que précédemment.

Nous avons montré, dans la première partie de cet exposé, que de nos jours la condition de sécurité dans le repos avait perdu sa prépondérance traditionnelle. Pourtant, les murs épais et peu percés des vieilles maisons protégeant les habitants de l'extérieur, et les toits pentus et débordants dont les deux pans rejettent visiblement l'eau à l'extérieur, sont toujours des éléments concrets de détente par le rôle d'abri protecteur qu'ils assument.

Le besoin de liberté fera que la maison s'ouvre sur l'extérieur du côté où l'espace est dégagé. Beaucoup d'architectes ont cherché à donner l'illusion d'une communication directe de l'intérieur avec l'extérieur, surtout quand celui-ci est verdoyant. C'est la sensation de ne pas être prisonnier des murs tout en restant protégé qui procure cette impression d'heureuse détente. D'autres fois, il y a intégration de l'espace libre dans le volume construit. Le pan de verre allant du sol au plafond, le jardin intérieur ou patio, les grands auvents, le brise-soleil, le sol chauffant, etc., autant de moyens pour parvenir à cet effet de libération.

Dans l'équilibre harmonieux de ces deux tendances, *fermé et ouvert*, se situent les réalisations les plus favorables au repos. Le désir de calme et de tranquillité à l'intérieur de la maison, au sein de la famille, a conduit à la séparation des parties *jour* et *nuît* du logis en éléments ouverts et fermés, soit par la division en étage, soit par la coupure en plan.

La recherche du loisir se retrouve dans la mise au point du fonctionnement interne de la maison. Le groupement de certaines fonctions entre elles en témoigne : cuisine-boyau avec coin de repas pour simplifier le travail de la cuisinière et le rendre moins long ; réduction des recoins, de tout ce qui prend du temps à la ménagère. L'aménagement judicieux de l'entrée, avec son vestiaire, la perspective sur les pièces de séjour donnera l'impression à l'homme qui rentre du travail de goûter aux loisirs à l'intérieur de sa maison.

Il est certain que chacun d'entre nous trouve la détente d'une manière différente. Pour les uns elle résidera dans une simplification des fonctions ; pour d'autres, c'est la multiplicité des éléments fonctionnels qui constituera le sentiment d'être à l'aise, en pleine sécurité. Telle ou telle partie de la maison prédominera sur l'ensemble, soit les pièces de réception, soit les pièces de repos, etc. Certains ne goûteront la détente que par la nouveauté des éléments du logis. D'autres encore ne se sentiront à l'aise que dans une architecture traditionnelle ou bien rustique.

Nous venons de voir dans cette analyse comment les conditions de repos se traduisent dans l'architecture de la maison par des éléments de détente très divers qu'il faut coordonner, combiner entre eux.

Par le choix du parti, l'architecte détermine lesquels de ces éléments sont à la base de la conception du logis, selon le climat, le terrain et le futur habitant. L'affirmation du parti fait appel à la composition qui hiérarchise les divers éléments de détente, les groupe de façon harmonieuse avec l'ensemble des constituants architecturaux.

Mais cette composition, il faut l'exprimer dans l'espace, la concrétiser grâce à la plastique.

3. La plastique

La géométrie des volumes construits, par les rapports qu'elle établit entre l'homme, l'architecture et la nature, par les proportions et les rythmes, dose le climat de sérénité au sein de la maison.

La matière et la couleur viennent donner corps à la plastique et conditionner l'ambiance de détente par le jeu subtil des sensations et des illusions.

La judicieuse proportion des éléments mis en place par la composition et l'ensemble ainsi créé peuvent donner cette heureuse impression d'harmonie si propice au repos de l'homme. Or, les lois des proportions, si elles sont perceptibles à nos sens, apparaissent en revanche comme difficiles à définir. Aussi est-ce au côté sensible et artistique de l'architecte qu'il est fait appel pour que, par l'observance de ces lois, il puisse donner à la maison ce caractère général de détente fait d'un équilibre harmonieux. Montrons, par un exemple fort simple, ce que nous entendons par équilibre et harmonie.

Prenons trois rectangles de même surface : l'un est carré, l'autre approximativement dans les proportions de la règle d'or et le dernier très allongé.

Le carré représente l'équilibre parfait, mais il s'en dégage une impression de froide logique, sans vie. Il n'a pas position unique par rapport à l'horizontale. On ressent à sa contemplation comme un manque de liberté.

Le second rectangle nous procure une sensation d'équilibre et en même temps de stabilité. Il a une direction mais pas de mouvement. Ses proportions éveillent en nous un sentiment d'harmonie, de sécurité, et de clarté joyeuse.

Le troisième rectangle, allongé, nous apparaît animé de mouvement, dynamique. Le regard est propulsé d'une extrémité à l'autre. Nous ressentons, à le regarder, comme une inquiétude, une sensation d'instabilité.

Dans la complexité des volumes et des surfaces du logis, le jeu des proportions est beaucoup moins simple

que ne le suggère cet exemple et varie selon chacun. L'architecte doit faire preuve d'une grande sensibilité artistique pour moduler, d'équilibre et de mouvement, l'harmonie de l'ensemble afin de donner à l'habitat son caractère de repos et de loisir.

Un autre élément plastique, le rythme, vient compléter les effets de la proportion et leur ajouter une certaine saveur.

Ce peut être un élément de détente appréciable qui crée le calme nécessaire dans la succession des pleins et des vides d'une façade ou, au contraire, anime l'espace dans ses rapports de volume à volume, à l'intérieur de l'habitat. Le découpage du paysage, la succession des plans verticaux dans le jeu des transparences, la répétition des éléments porteurs, etc., autant de moyens rythmiques dans la main de l'architecte soucieux de l'aspect harmonieux du logis.

Ici le loisir est favorisé par la vitalité d'un rythme de vitrage. Là c'est une sécurité concrétisée par le rythme obstiné de la structure.

Pour que la composition harmonieusement proportionnée et rythmée traduise pleinement le besoin de repos de l'homme, il faut que l'œuvre plastique qui en résulte soit à l'échelle humaine. La maison est à l'échelle humaine lorsque tous ses éléments constitutifs conçus à l'usage courant de l'homme (portes, fenêtres, escaliers, etc.) ont été proportionnés à sa taille.

Le Corbusier, en créant le Modulor, a pris l'échelle humaine comme base de toutes proportions afin de mettre la construction en harmonie avec l'homme.

L'échelle monumentale peut procurer une impression de sécurité par l'idée de grandeur qu'elle suggère, mais cette sécurité va à l'encontre de la liberté. On peut y trouver parfois du loisir, se sentir élevé, mais cela n'a rien à voir avec le bien-être et le repos. L'échelle humaine fait du logis le facteur commun de l'homme et de la nature.

Un exemple bien connu* illustre d'heureuse manière la mise en œuvre de ces trois éléments plastiques que sont l'échelle humaine, la proportion et le rythme. L'échelle humaine, imposée par l'emploi du Modulor, se remarque surtout dans les façades. Le bâtiment, pourtant fort haut (il a plus de quinze étages), n'écrase pas le spectateur. Les proportions générales de l'immeuble, équilibrées par le Modulor, sont harmonieuses et créent une sensation de calme et de tranquillité. Le rythme apporte à l'ensemble une certaine animation, lui évitant la monotonie d'une répétition absolue dans les étages, en même temps qu'il donne une certaine individualité, renforcée par la couleur, aux cellules d'habitation. La coupe en duplex de ces cellules crée une opposition des volumes bas et hauts, offrant une diversité dans l'habitat propre aux différents aspects de la détente. La loggia, par les perspectives qu'elle ouvre depuis l'intérieur, est un heureux élément de loisir. Disons encore que la position décollée de l'immeuble par rapport au sol procure une impression de sécurité très sensible pour le passant.

Il est, bien entendu, d'autres éléments plastiques susceptibles de créer la détente. Citons pour exemple le jeu audacieux des porte-à-faux dans « la maison sur la cascade » de Wright. En plus de leur effet proprement sculptural, ces porte-à-faux créent comme une libération des contraintes dues à la pesanteur, en même temps qu'ils permettent de mieux découvrir le paysage.

Dans la recherche de l'expression plastique du logis, certains architectes en sont venus à considérer la maison comme une œuvre artistique pure. Nous citerons, comme exemple caractéristique, certaines villas de Breuer. Celui-ci traite l'architecture comme une combinaison de plans horizontaux et verticaux qui se conti-

* Il s'agit de l'Unité d'Habitation de Marseille, édifiée sur pilotis de béton. (Réd.)

nent à travers les séparations. L'habitant a l'illusion d'être libéré des volumes clos existants.

D'autres, comme Neutra, procèdent par le prolongement imaginaire dans le paysage des volumes construits. Ceci afin de domestiquer l'espace extérieur, d'en faire la propriété de l'homme pour qu'il se sente chez lui, même hors de son logis.

Il nous reste encore à parler de la matière et de la couleur, qui sont comme le vocabulaire du langage plastique.

L'utilisation, le traitement de la matière sont très importants. Le sentiment de détente que l'on en retire est essentiellement variable pour chacun de nous et suivant les pays. Pour les uns, le bois donne à l'habitat son aspect confortable, sa chaleur. D'autres ne se sentent en sécurité qu'à l'intérieur d'épais murs de pierre. La rareté du matériau aura aux yeux de certains plus d'importance que ses qualités intrinsèques, témoin l'emploi de murs en pierres appareillées dans de nombreuses réalisations. D'autres encore apprécient l'élégance du métal, sa légèreté donnant une impression de liberté.

La matière donne au rythme architectural sa densité, sa corporéité et la couleur son intensité.

L'emploi de la couleur fait appel à la sensibilité artistique de l'architecte ou du peintre, pour juger de l'effet de détente qu'on peut ajouter au logis. Couleurs chaudes ou froides, couleurs qui agrandissent une pièce, couleurs propices à la relaxation ; c'est tout un vocabulaire très personnel qui dépend de chacun de nous. (Il faut voir avec quel soin les nouveaux habitants d'un logement choisissent les teintes des tapisseries.)

Une tache de couleur bien située, une polychromie étudiée, peuvent égayer une façade (comme à la « cité radieuse de Marseille »), animer un intérieur.

De la juxtaposition des couleurs, de leur répartition en surfaces plus ou moins grandes, peuvent naître une sensation de bien-être ou un malaise. Nous en avons vu un exemple à la bonneterie construite par le Corbusier à Saint-Dié. Les plafonds y étaient colorés par grandes surfaces et les ouvrières en étaient obsédées. Par la suite, les couleurs furent réparties en surfaces plus petites et la sensation de malaise disparut. L'inverse, c'est-à-dire une division trop petite des éléments peints, peut aussi provoquer une gêne, car l'œil ne sait pas où s'arrêter, se reposer.

La couleur, c'est aussi la lumière dont l'importance est très variable selon les climats. Ici l'on s'en préserve le plus possible pour trouver le repos ; là, au contraire, on recherche le soleil qui devient alors un élément important de la détente.

*

Importance du caractère de sérénité et de détente dans le logis

Au cours de cette étude, nous avons donné un aperçu des différents éléments architecturaux qui expriment le repos. Nous avons aussi montré combien ils étaient variés et quels étaient les moyens de les ordonner dans l'ensemble de la maison.

Notre but était de vous exposer quelle part importante prend le côté réceptif, sensible et artistique de l'architecte quand il s'agissait de construire pour l'homme et quelles influences pouvait avoir l'architecture du logis sur son occupant. Nous savons bien que dans les grandes villes, malgré l'apport des techniques et des matériaux, la mise en œuvre des conditions de repos est difficile, tant les problèmes du logement sont nombreux et impérieux (coût du terrain, etc.). Pourtant, et ce sera notre conclusion, nous insistons sur cet aspect humain de l'architecture, sur sa nécessité, car la destination du logis, c'est l'abri familial, lieu de repos et de sérénité, sans lequel la vie perd sa saveur.

(Travail présenté à l'École d'architecture de Genève.)